

Présentation

Ce volume des *Travaux* du Cercle linguistique d'Aix, qui est consacré au récit, aborde pour commencer quelques questions d'ordre général, et notamment celle de la définition et des caractéristiques générales du récit. C'est un genre de communication que Christian Touratier voudrait définir de façon proprement linguistique, en se fondant sur des particularités énonciatives et des particularités grammaticales, à la suite de linguistes comme Benveniste et Harald Weinrich, et sur des particularités informatives, à la suite de critiques littéraires comme Jean Ricardou et Gérard Genette. Mais le récit peut aussi entretenir des rapports avec d'autres genres littéraires ou d'autres types de communication. Marie-Claude Hubert montre par exemple quelle place il occupe dans le genre dramatique, auquel il devrait théoriquement s'opposer. Et Britta Langhans, travaillant sur des documents oraux, s'efforce de retrouver dans les interactions d'un interview une narration qui est coconstruite par l'enquêteur et ses interviewés.

Même si le récit a des caractéristiques propres, il utilise les ressources de la langue dans laquelle il est composé, comme le montre le commentaire stylistique que Valeriu Rusu fait d'un récit pathétique d'un des plus grands poètes roumains, Tudor Arghezi. Joëlle Gleize précise les différents effets de sens du modélisateur hypothétique *comme si* dans des récits dits réalistes et surtout dans *L'Acacia*, roman "à base de vécu" de Claude Simon, remarquant ainsi que les récits non fictionnels sont moins éloignés qu'on aime à le dire des récits fictionnels. Jean-Pierre Chausserie-Laprée part des deux volets des structures syntaxiques de rupture qui sont une figure centrale du récit dramatique (lat. *cum* ou *ni(si)* dit de rupture, fr. *lorsque (quand)* ou *si.. ne*) pour arriver aux parallélismes et aux correspondances qui organisent et structurent en profondeur le texte littéraire.

La dernière partie de ce volume est consacrée à un problème grammatical central pour le récit, puisqu'il a été à l'origine de la distinction que fait Benveniste entre l'énonciation de récit et l'énonciation de discours; c'est le

problème de l'emploi des temps verbaux. Lucien Pernée, après avoir décomposé en six séquences le roman de Méléagre que Phénix retrace pour inciter Achille à reprendre le combat, au neuvième livre de l'*Illiade* d'Homère, étudie les valeurs des trois temps grecs qu'utilise le narrateur, à savoir le plus-que-parfait, l'imparfait et l'aoriste, et termine par des propositions théoriques très intéressantes sur le sens de l'imparfait et de l'aoriste. Giorgia Katsélou s'intéresse au même récit de l'*Illiade*, mais compare l'emploi des temps que fait Homère avec celui qu'en font Kazantzakis et Kakridis dans leur traduction en grec moderne de ce passage et avec le jeu des temps français dans la traduction française, probablement la plus intéressante, mais en prose, qui a été faite par le poète Leconte de Lisle. Ceci donne lieu à une comparaison entre trois systèmes verbaux différents, le système du grec ancien et celui du grec, qui sont finalement assez proches, et le système du français. Carla Serhan-Khoury, pour sa part, fait le même travail de comparaison, mais entre l'arabe et le français, en étudiant la jolie nouvelle *Liqā'* de l'écrivain libanais Nu'ayma et la traduction française *Rencontre* qu'en a donnée Joseph Chraïm, qui fut naguère étudiant à l'Université de Provence. Et Christian Touratier essaie enfin, de façon peut-être téméraire, de systématiser un peu plus cette comparaison entre les temps de l'arabe et les temps du français.

Christian TOURATIER
Université de Provence

Le récit, essai de définition linguistique

Benveniste est le premier linguiste à s'être intéressé au récit en linguiste dans un article de 1952 consacré aux relations de temps dans le verbe français, qui a été publié dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (BSL 54), puis repris dans les *Problèmes de linguistique générale* (Benveniste, 1966, 237-250). Son but dans cet article n'est pas de définir le récit, mais de montrer que les valeurs des différentes formes du verbe français sont à mettre en rapport avec des particularités de la situation énonciative, ce qui l'a conduit à distinguer deux types généraux d'énonciation qu'il a appelés respectivement le discours ou énonciation discursive, et le récit ou énonciation historique. Cette distinction, qui avait le mérite de faire entrer dans les préoccupations des linguistes des problèmes relevant jusqu'alors de la stylistique ou de la sémiotique, parut d'emblée séduisante et évidente; mais il faut bien reconnaître que la notion de récit n'est pas aussi facile à cerner qu'on ne le croit à première vue, et en tout cas n'est pas aussi familière aux linguistes que la notion de discours, plus ou moins présente dès les débuts de la linguistique moderne avec ce que Saussure appelait la situation de parole.

On peut trouver dans les réflexions de Benveniste deux critères différents et complémentaires pour définir le récit : l'un est d'ordre énonciatif, et l'autre, d'ordre grammatical.

1. Caractéristique énonciative

Le récit serait, d'après Benveniste, une forme particulière d'énonciation qui exclut le locuteur et l'interlocuteur, où il n'y a ni *je* ni *tu*, mais seulement ce que Benveniste appelle la non personne. Il dit expressément :

"Il s'agit de la présentation des faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit" (Benveniste, 1966, 239).

"L'historien ne dira jamais *je* ni *tu*, ni *ici*, ni *maintenant*, parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours, qui consiste d'abord dans la relation de personne *je* : *tu*. On ne constatera donc dans le récit historique strictement poursuivi que des formes de « 3^e personne »" (Benveniste, 1966, 239)

Sommaire

Présentation	9
Christian TOURATIER, Le récit, essai de définition linguistique	11
Marie-Claude HUBERT, Théâtre et récit	23
Britta LANGHANS, Narration et interview	29
Valeriu RUSU, Un récit digne d'un lecteur aristocratique moderne : Măria Nichifor, Tudor Arghezi	49
Joëlle GLEIZE, Comparaison hypothétique et récit fictionnel	63
Jean-Pierre CHAUSERIE-LAPRÉE, Cohérence structurale et prédictibilité en stylistique. À propos de <i>Lorsque et si... ne</i> de rupture	75
Lucien PERNÉE, Les temps du récit dans "le roman de Méléagre" (Homère, <i>Iliade</i> , IX, 529-599)	95
Giorgia KATSÉLOU, Les systèmes verbaux du grec ancien et moderne et du français dans le cadre du récit	129
Carla SERHAN KHOURY, Valeur et emploi des temps de l'indicatif dans un récit arabe et dans sa traduction française	129
Christian TOURATIER, Accompli et inaccompli dans le récit arabe	147